



Dans le Miracle Eucharistique de Bois-Seigneur-Isaac, l'Hostie consacrée saigna et tacha le corporal de la Messe. Le 3 mai 1413, l'Évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, autorisa le culte de la Sainte Relique du Miracle. La première procession eut lieu en 1414. Le 13 janvier 1424, le Pape Martin V approuva officiellement la construction du Monastère de Bois-Seigneur-Isaac. Aujourd'hui encore, le Monastère est but de pèlerinages et dans sa Chapelle on peut vénérer la Sainte Relique du corporal taché de Sang.



Chœur de la Chapelle du Saint-Sang



Abbaye Premostratense – Chapelle du Saint Sang



Maître Autel – Laurent Delvaux (XVIIIe siècle)



Relique de la vraie Croix



Relique du Miracle Eucharistique, le Corporal taché de sang



Relique d'une épine de la couronne de Jésus



Tableau ancien du Château et de l'Abbaye de Bois-Seigneur-Isaac



Pierre de l'autel où le curé de Haut-Ittre célébra la Sainte Messe et où se vérifia le Miracle



Sanctuaire du Saint-Sang
Chapelle des Reliques



Intérieur de la Chapelle du Saint Sang

À partir du mardi précédant la Pentecôte de l'an 1405, le seigneur du lieu, Jean de Huldenberg, eut l'apparition de Jésus couvert de plaies, pendant trois nuits de suite. Seulement à la troisième apparition Il lui parla : « Va à la Chapelle d'Isaac ; tu me trouveras là-bas ». Au même moment, le curé, Pierre Ost, lui aussi, entendit une voix qui lui ordonnait d'aller dire la Messe de la Sainte Croix dans la Chapelle d'Isaac. Le lendemain, il réunit tous les fidèles pour assister à la Messe dans la Chapelle d'Isaac. Parmi eux se trouvait aussi Jean de Huldenberg. Le prêtre commença à célébrer la Messe et quand il ouvrit le Corporal, il vit qu'au milieu de ce dernier était resté un morceau de la grande Hostie consacrée pendant la Messe du mardi précédent. Il voulut l'avalier, mais il vit qu'elle ne se détachait pas du Corporal et qu'elle commençait à saigner. Le prêtre

pâlit et Jean, qui avait tout remarqué, le rassura en disant : « N'ayez pas peur, ce Prodiges vient de Dieu » et il lui raconta aussi ses visions.

Pendant quatre jours, jusqu'au mardi de Pentecôte, le sang continua de couler, en arrivant à une épaisseur d'un doigt, sur trois de largeur. Puis, ayant taché presque tout le Corporal, il se coagula et sécha. Beaucoup de gens virent et attestèrent le Miracle. L'Évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, ayant été informé de l'événement, voulut examiner le Corporal taché de Sang qu'il garda chez lui pendant presque deux ans.

Toute tentative d'enlever la tache de sang fut vaine. L'Évêque ouvrit alors une enquête où on rassembla tous les témoignages des prodiges faits par le Très Précieux Sang de la Relique. Le 16 Juin 1410, l'Évêque Pierre d'Ailly accorda

40 jours d'indulgence à ceux qui visiteraient la Chapelle de B.S.I et le 3 mai 1413, il déclara que le Corporal pouvait être vénéré comme Sainte Relique et organisa une procession solennelle en l'honneur du Prodiges avec l'exposition publique du Saint Sacrement.

Encore aujourd'hui, chaque année, le dimanche qui suit la Nativité de Marie, les habitants de Bois Seigneur Isaac se réunissent en prière pour fêter la mémoire du Prodiges Eucharistique.